

*Les subsides*

Pour ce qui est du bois d'œuvre par exemple, il prolonge le processus d'une année probablement. Cette affaire du bois d'œuvre aurait été tranchée en vertu de la même loi et des mêmes règlements. Par ailleurs, cette taxe de 15 p. 100 sur notre bois d'œuvre exporté sur le marché américain a été insérée dans le traité.

En mars, la ministre du Commerce extérieur (M<sup>me</sup> Carney) a dit que l'objectif de tout accord commercial serait la suppression des droits compensateurs dans les deux pays. En avril, le premier ministre a dit que la loi américaine de protection commerciale ne pouvait pas s'appliquer au Canada, ce qui semblait clair et raisonnable. La seule raison d'essayer de conclure un accord est d'essayer d'obtenir une exemption aux lois commerciales américaines. La ministre du Commerce extérieur et le premier ministre l'ont compris mais la semaine dernière, le négociateur en chef du Canada, Simon Reisman, a dit qu'il était complètement idiot de penser que cet accord devrait nous procurer une exemption aux lois protectionnistes américaines, que c'était absolument ridicule.

Cela va tout à fait à l'encontre des propos du premier ministre ainsi que des instructions que lui a données de toute évidence la ministre du Commerce extérieur lorsqu'elle a fait une déclaration publique sur cette importante question. Elle avait raison à ce moment-là et le premier ministre avait également raison: sans exemption de la législation commerciale américaine, l'Accord ne vaut rien du tout. Voilà pourquoi nous nous y opposons.

Pourquoi le premier ministre continue-t-il de nous dire que c'est ce qu'il a réussi à faire dans le cadre de cet accord, tandis que son négociateur en chef déclare qu'il n'en est rien? Voici ce qu'a déclaré M. Yeutter dans son résumé révisé de l'accord:

Les lois américaines sur les droits compensateurs et les mesures anti-dumping—à savoir l'ensemble des statuts, des règlements, des pratiques administratives et des jugements—vont demeurer intactes et ne changeront pas. Par conséquent, les pétitionnaires des États-Unis vont conserver tous leurs droits en vertu des lois américaines existantes, tout comme vont le faire les industries canadiennes en vertu du droit canadien.

Nous sommes donc revenus au point de départ. Nous n'avons pas cette garantie d'accès au marché américain que promettait le premier ministre et qu'il jugeait lui-même essentielle à toute entente.

Laissons donc tomber aussi les belles théories. Il ne s'agit pas d'une entente de libre-échange, mais plutôt d'une entente commerciale sélective que les députés et les Canadiens doivent pouvoir évaluer au mérite. Certains secteurs sont visés tandis que d'autres ne le sont pas. Les industries vinicoles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario sont visées, tandis que les brasseries ne le sont pas, pour une raison ou pour une autre. Il semble que les communications soient visées, mais pas les textiles.

*[Français]*

Comment expliquer cela aux ouvriers dans le textile qui sont vulnérables, tandis que les ouvriers dans l'industrie de la bière sont protégés? Comment expliquer cela aux ouvriers dans le monde de la chaussure et du vêtement qui sont vulnérables, tandis que le monde de la télévision est protégé? Comment expliquer cela aux ouvriers du monde électronique au Québec et en Ontario qui sont vulnérables, tandis que les gens qui travaillent pour la Brasserie Dow, pour la Brasserie Labatt, pour la Brasserie Molson sont protégés? Donc il faut analyser

l'Entente, et nous avons gagné très très peu et nous avons sacrifié beaucoup.

*[Traduction]*

Nous n'avons pas obtenu l'accès au marché des États-Unis. Mais nous leur avons ouvert toutes grandes nos portes en matière d'investissements, de culture, de marchés financiers et d'agriculture. Nous avons modifié le Pacte de l'automobile et nous sommes devenus le réservoir d'une politique énergétique continentale.

Nous avons perdu la mainmise sur nos investissements en faisant table rase des seuils de participation. J'ai dit à la Chambre il y a trois semaines que les acquisitions seront illimitées car les Américains auront beau jeu dorénavant.

Voilà maintenant que notre secteur tertiaire, surtout nos marchés financiers, sont ouverts, nous laissant sans moyens d'intervention sur ces marchés pourtant essentiels à notre politique économique.

Qui aurait cru que cet accord entérinerait une politique énergétique continentale? Rien ne laissait prévoir qu'en négociant un accord commercial, on vendrait, que dis-je, on sacrifierait les matières premières de notre pays.

Nous avons toujours su résister aux pressions américaines depuis la Confédération en bâtiissant notre économie d'est en ouest et vers le nord. Nous avons construit un chemin de fer, une ligne aérienne, un réseau de télédiffusion et un oléoduc. Nous avons combattu des forces naturelles qui nous auraient entraînés dans l'orbite américaine. Pourtant, le gouvernement actuel, d'un seul trait, d'une simple signature, a tout jeté par-dessus bord. Notre pétrole, notre gaz naturel et notre charbon constituent maintenant une caisse continentale commune, et nous sommes devenus un réservoir de ressources pour les États-Unis. Nous ne sommes plus les maîtres d'œuvre de notre propre politique énergétique.

Combien de fois nous a-t-on dit que les industries culturelles étaient soustraites aux négociations? Pourtant, Clayton Yeutter, le délégué général américain pour le commerce, nous a dit dans son résumé: «Le Canada a convenu que les mesures culturelles qu'il prendra ne diminueront pas les avantages que les États-Unis comptent obtenir des dispositions de l'accord». Et pour s'assurer d'être bien compris, il a révisé son résumé et l'a reformulé ainsi:

Les États-Unis conservent le droit de se défendre contre les répercussions commerciales défavorables que pourraient avoir des mesures prises ultérieurement par le Canada dans le domaine culturel.

La ministre des Communications (M<sup>me</sup> MacDonald) est parmi nous; elle aura peut-être quelque chose à dire à ce sujet.

L'avertissement est clair. Si un gouvernement canadien à venir décidait de soutenir la culture et les arts canadiens d'une façon qui leur semblerait avoir des répercussions défavorables pour eux, les Américains prendraient des mesures de représailles. Voilà l'interprétation que les Américains donnent à cet accord. Qu'on ne vienne pas nous dire que les affaires culturelles échappaient à cet accord.

• (1140)

Combien de fois le premier ministre et ses ministres ne nous ont-ils pas dit que l'agriculture n'était pas négociable? Nous n'avons guère le temps de répondre à cette question ce matin, mais je dirai que toute la structure de la gestion de l'offre au